

## **DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE**

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.  
Enquête publique ouverte du 28 novembre au 28 décembre 2025.

<b>Propriété de :</b>	Olivier et Brigitte ROSSIER
<b>Adresse :</b>	Chemin de la Chapelle 22 – 1660 La Lécherette
<b>Parcelle(s) N° :</b>	2075 de Château-d'Oex
<b>Objet(s) concerné(s) :</b>	1 sapin et 1 bouleau
<b>Motifs :</b>	Risque sécuritaire et ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)
<b>Plantation compensatoire :</b>	1 sapin et 1 pommier

Le dossier est déposé au Greffe municipal, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site chateaudioex-admin.ch ainsi qu'au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture.

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022  
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom : Rossier Brigitte et Olivier  
Adresse : Rte des Blanchettes 10 1660 S'Etivaz  
Commune : Château-d'Oex Parcelle(s) N° : 2075  
Tél. : 079 773 75 12 E-mail : olivierrossier64@gmail.com

## OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro\* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire (sain, malade, normal, endommagé)
1	1	sapin	220 cm	25 m	?	normal
2	1	bouleau	145 cm	15 m	?	normal

- Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

## DEMANDE

- Abattage

- Elagage hors entretien courant

## MOTIFS

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés  
 Entrave avérée à l'exploitation agricole  
 Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)  
 Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)  
 Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), N° CAMAC : .....  
La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande (optionnelle) :

Les arbres concernés font beaucoup de l'humidité sur la toiture. L'ombrage excessif sur la bâtiment, et empêche tous projets d'éventuels passe de panneaux solaire.

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION  
A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE**

17 NOV. 2025

**PLANTATIONS COMPENSATOIRES**

Joindre un plan de situation indiquant par numéro\* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
1	1	Sapin		0,5 cm
3	1	pommier		1 m

Lieu et date : S'Etivaz..... 14. nov. 2025

Signature du propriétaire

O. Rönnier, B. Rossier

**Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale**

**Les demandes sont publiées pour une durée de 30 jours au pilier public ou, dans le cadre d'une construction, par l'enquête publique CAMAC**



▲ Résultats





